

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2018

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la convention avec la MJC pour l'année 2018.
2. Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
3. Autorisation relative aux dépenses d'investissement 2018 avant le vote du Budget Primitif 2018.
4. Mandat spécial conféré au Maire et à la Conseillère déléguée aux relations internationales pour l'année 2018.
5. Attribution de subventions exceptionnelles à des associations locales.
6. Règlement intérieur d'accompagnement de la vie associative et de l'attribution des subventions.
7. Autorisation de transfert de l'emprunt contracté par les Foyers de Seine et Marne à ADEF Résidences, pour la réalisation de la MAPAD Maison du Grand Chêne.
8. Refacturation de la commune au CCAS des dépenses liées à la Réussite Educative